



Respecte l'arrêté du 18 septembre 2012 Abaque PMR\*\*

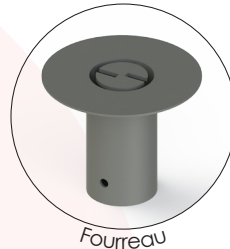
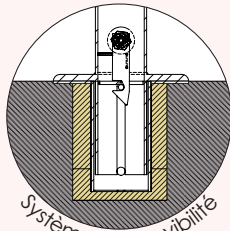
\*\* Hauteur hors-sol 1200 mm  
. Tête contrastée sur une hauteur d'au moins 100 mm

Selon l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.



FOURREAU AUX NORMES HANDICAPÉS

Arrêté du 15 janvier 2007.  
Fente inférieur à 2 cm.



• **Matériau** : acier apte à la galvanisation.

• **Spécificités** :

- . Tête bombée en acier soudée au corps du potelet, soudure meulée et poncée.
- . 2 gorges postformées par pression à chaud.
- . Platine de stabilisation Ø 200 x épaisseur 10 mm (angle arrondi).
- . Condamnation mécanique par came avec ressort de rappel.
- . Serrure EMKA avec  $\Delta$  de 11 mm.
- . Ouverture par clé  $\Delta$  (fournie).

• **Fixation** : fourreau à sceller, aux normes handicapés, avec contre-platine Ø 200 mm facilitant la pose.

• **Traitement de surface** : traitement anti-corrosion, galvanisation à chaud des produits finis dans un bain en fusion à une température de 450 °C. Apport d'une couche de zinc de 70 à 80 microns, longévité moyenne de 25 à 30 ans.

• **Finition** : Thermolaquage, coloration, poudre polyester thermodurcissable cuite au four à 180 °C, teinte au choix suivant notre nuancier RAL. Les peintures en poudre sont sans solvant et présentent une excellente résistance aux UV.

## Autres modèles

- . 2 gorges à sceller ou sur platine.
- . 2 gorges P.M.R à tête blanche, à sceller ou sur platine.

## Option

- . Thermolaquage finition AkzoNobel.

Poids (kg)	Gorges*	Diamètre* (Dxép.)	Dimensions* (H)	Hauteur hors sol préconisée* (h)	Référence	Fourreau aux normes handicapées
	8	76,1 x 3,2	1363	1200	1036-J-J	
		88,9 x 3,2	1363	1200	1053-G	/
		101,6 x 3,6	1363	1200	1083-A-A	
	12	114,3 x 3,6	1363	1200	1013-R	/

\*Toutes les dimensions sont en millimètre.

